



Chaque région a une cible de protection et de régénération des écosystèmes. Des mécanismes prévoient de réajuster périodiquement cette cible vers des niveaux plus ambitieux

Pourquoi ce jalon?

- La biodiversité est essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes. Préserver cette diversité assure des écosystèmes sains et productifs, capables de fournir des ressources vitales comme la nourriture, l'eau, et l'air pur, en plus de contribuer à la beauté naturelle des paysages.
- La Terre connaît actuellement un taux d'extinction accéléré, souvent appelé la "cinquième extinction de masse". Ce phénomène est en grande partie causé par les activités humaines : déforestation, pollution, urbanisation, etc.
- Les espèces invasives, introduites involontairement ou intentionnellement dans de nouveaux habitats, peuvent perturber les écosystèmes locaux en éliminant des espèces indigènes, en modifiant les habitats, ou en changeant la structure des chaînes alimentaires. La lutte contre ces espèces aide à maintenir un équilibre écologique et à protéger les espèces locales.
- Ce jalon permet d'agir localement en définissant des cibles régionales ambitieuses et évolutives, en fonction des caractéristiques écologiques propres à chaque territoire. Cette approche différenciée favorise une transition plus efficace et équitable.
- En intégrant les enjeux de régénération, ce jalon va au-delà de la simple conservation : il vise la restauration active des milieux dégradés, essentielle pour inverser les tendances de perte de biodiversité.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Organismes de développement territorial

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Définir des cibles régionales différenciées, basées sur des diagnostics écologiques précis et les types d'écosystèmes présents (forestiers, agricoles, humains, marins, etc.). Cela permettrait d'orienter les efforts de manière ciblée et efficace.

- Mettre en place un mécanisme de révision périodique (par exemple tous les 3 à 5 ans), afin d'actualiser les cibles en fonction des avancées scientifiques, de l'état des milieux naturels et des capacités de régénération observées sur le terrain.
- Inclure les communautés locales et autochtones dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des cibles, en reconnaissant leur expertise territoriale et en renforçant leur rôle dans la gouvernance de la biodiversité.
- Adopter des plans régionaux de régénération qui incluent des mesures concrètes : restauration de milieux humides, lutte contre les espèces envahissantes, reboisement, gestion durable des terres agricoles, etc.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Pour encourager les entreprises à s'engager dans des pratiques écologiques, il est nécessaire de leur offrir des aides financières prévisibles, surtout si elles risquent une baisse de revenus en adaptant leurs pratiques. Ces subventions permettent d'étaler les efforts d'adaptation dans le temps, facilitant une transition durable.
- L'adhésion de la population est cruciale pour le succès de ces mesures. Des programmes éducatifs, dans les écoles et pour le grand public, peuvent promouvoir des comportements responsables et développer une culture de la préservation de la biodiversité.
- Les régions peuvent apprendre les unes des autres en partageant leurs initiatives réussies. Certaines MRC pourraient mettre en place des échanges pour diffuser les meilleures pratiques de régénération des écosystèmes et d'agriculture durable.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Certains groupes d'intérêts, comme les lobbyings, peuvent influencer les décisions politiques pour maintenir des pratiques moins durables.
- Les disparités dans les ressources et les priorités des Municipalité régionale de comté (MRC), peuvent mener à des inégalités dans la mise en œuvre des mesures.
- La modification des habitudes des industries et des citoyens est un défi de taille, car cela nécessite une transition culturelle et économique.
- Le manque de ressources scientifiques et techniques dans certaines régions peut ralentir la réalisation des cibles.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- À quelle fréquence les cibles doivent être ajustées?

Ressources

- Chemins de transition. 2023. [Fiche jalon 32, défi territoire](#)
- Gouvernement du Québec. (s.d.). [Biodiversité au Québec](#)
- Habitat. 2021. [Augmenter l'efficacité des cibles de conservation : une solution orientée sur la biodiversité et les services écosystémiques du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal](#)

- IPBES. (s.d.). [Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services](#)
- Whitmore, Johanne. Le Devoir. IDÉES. (2025). [Quand l'économie va à l'encontre du réel](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : juillet 2025